

Titre pro de Technicien Supérieur en Contrôle Non Destructif Contrat d'Apprentissage

Mis à jour le 11 juillet 2025

Conditions d'entrée et prérequis

Être titulaire d'un Bac Pro/titre professionnel de niveau 4 orienté dans les métiers de l'Industrie de la métallurgie avec si possible une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans ces secteurs d'activité.

Public visé

Etudiant, demandeur d'emploi, salarié titulaire d'un niveau IV.

Rythme

Alternance

Durée en centre

14 mois

Validation

Titre professionnel Technicien supérieur de CND
Cofrend à définir selon le niveau d'entrée en formation et le parcours entreprise

Modalités d'évaluation

-Evaluation tout au long de la formation (CCF, épreuves ponctuelles)
-Examen final en situation titre professionnel

Entrée-sortie permanente

Oui

Code RNCP 36317 :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36317/>

Objectifs professionnels

Le technicien supérieur de contrôle non destructif localise et évalue les défauts surfaciques et de compacité qui pourraient apparaître en cours de fabrication et tout au long de la vie d'une pièce métallique, afin de garantir son intégrité

Contenu

Le titre professionnel de technicien supérieur de contrôle non destructif est constitué de trois blocs de compétences :

- Contrôler par ressuage et magnétoscopie des produits métallurgiques ;
- Contrôler par radiographie industrielle des produits métallurgiques ;
- Contrôler par ultrasons des produits métallurgiques.

Ces blocs de compétences sont sanctionnés par des certificats de compétences professionnelles (CCP).

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.

Cours, travaux dirigés, travaux pratiques, Suivi individualisé

Profil des intervenants

Equipe expérimentée dans le CND, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé. Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

NC nouvelle formation

Réussite aux examens

NC nouvelle formation

Insertion professionnelle

NC nouvelle formation

Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

Délais et modalités d'accès

JOB DATING

Financements possibles

Titre pro de Technicien Supérieur en Contrôle Non Destructif Contrat d'Apprentissage

Prise en charge par l'OPCO pour les apprentis. A étudier au cas par cas pour les autres candidatures

Poursuite de parcours

Contrôleur non destructif – Agent de contrôle non destructif – Radiologue industriel – Technicien qualité Secteurs d'activités : Industrie nucléaire, Industrie pétrochimique, Industrie ferroviaire et navale, Industrie de l'armement, Construction d'appareils de manutention, Surveillance industrielle et ouvrages.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Centre
- 29 rue des Jardiniers
54000 NANCY
- greta-lorraine-centre@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 30 87 00